



- Si votre « revenu fiscal de référence » est inférieur à un certain montant, vous avez droit aux chèques vacances subventionnés par LCL. Pour cela, faites votre demande avant début mars par : **Ciel/mes déclarations/chèques vacances.**

- Il existe chez LCL des indemnités de crèche et de garde, de garde du mercredi et de vacances scolaires.

- De plus, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une allocation pour achat de livres et frais d'équipement scolaire.

Si votre enfant a plus de 16 ans vous pouvez également bénéficier de cette allocation en faisant la déclaration dans :

Ciel/Mes déclarations/Achat de livres.

Attention, toute saisie effectuée après le 15 du mois n'est prise en compte que le mois suivant.

- Pensez à respecter ces conseils de pose de jours de Congés Annuels :

- 10 jours consécutifs de CA en période d'été et entre 2 et 4 jours de CA pris en période d'hiver = **1 jour supplémentaire**

- 10 jours consécutifs de CA en période d'été et 5 jours de CA et plus en période d'hiver = **2 jours supplémentaires.**



La 5ème semaine de CA n'ouvrant pas droit à congés supplémentaires, vous ne devez pas poser plus de 15 jours de CA en période dite d'été si vous voulez obtenir ces jours de congés supplémentaires.



Je souhaite

- Recevoir des inFOs
- Adhérer à FO

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

.....

Fonction Actuelle :

Affectation :

Classification :

E-mail :

Téléphone :

Portable :

Date et signature



Calendrier des vacances scolaires

2011-2012



**BONNES
VACANCES !**

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours, le matin des jours indiqués.
Si le départ se fait un samedi, les enfants n'ayant pas classe ce jour là partent le vendredi soir après les cours.
(Ces informations sont fournies à titre indicatif sous réserve de modifications éventuelles.)

ZONE A

Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon,
Montpellier, Metz-Nancy, Nantes, Rennes,
Toulouse

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon,
Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers,
Reims, Rouen, Strasbourg

ZONE C

Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Rentrée des élèves

Lundi 5 Septembre 2011

la mère ou le père peut prendre le temps nécessaire pour accompagner son ou ses enfants si :

- entrée en maternelle
- entrée en CP
- entrée en 6ème
- lors d'un changement d'établissement primaire

Vacances de la Toussaint

Du samedi 22 octobre au jeudi 3 novembre 2011

Vacances de Noël

Du samedi 17 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012

Vacances d'hiver

Du samedi 11 février au
lundi 27 février 2012

Du samedi 25 février au
lundi 12 mars 2012

Du samedi 18 février au
lundi 5 mars 2012

Vacances de printemps

Du samedi 7 avril au
lundi 23 avril 2012

Du samedi 21 avril au
lundi 7 mai 2012

Du samedi 14 avril au
lundi 30 avril 2012

Vacances d'été

Jeudi 5 juillet 2012